



## PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU LUNDI 12 juillet 2017

**Le 12 Juillet 2017 à 18h40 s'est tenue une réunion du Conseil d'Administration de la Fédération de Côte d'Or pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique au siège social, 4 rue Louis Néel à DIJON.**

Sont présents : Messieurs BEDIN Guy, BOULET Gérard, DESSERTENNE Franck, DONDAINE Damien, GRANDJEAN Eric, MAITRE Jean-Philippe, MAVY Michel, PACOU Jean-Claude, PAGEARD Christophe, POIRIER Roger, ROGOSINSKI André, SIBILLE Bernard, SONVICO Jean-Pierre.

Sont excusés :

M. SMORTO Michel, pouvoir à M. ROGOSINSKI.  
M. RAGEOT Michel, Pouvoir à M. PAGEARD

Le quorum est atteint, le Conseil peut commencer.

### **1. Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 02 juin 2017**

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

### **2. Infos Diverses**

Concernant les fiches de confidentialités, Maitre CLUZEAU a fait un test qui est soumis aux membres du Conseil. Ceux-ci en prennent connaissance avant d'y apposer leurs signatures.

La Fédération a été attaquée dans un article diffamatoire diffusé par Hydrauxois sur Internet. Ce document a été déposé à Maitre CLUZEAU qui va l'étudier.

Certains ruisseaux vont changer de classements suite à l'étude de leur peuplement piscicole. Tous les changements prévus sont énumérés. Aucune remarque n'est faite.

Concernant les assurances en cas de vandalisme (vol de table, matériel, dégâts barnum, etc), il apparait que l'assurance ne prene pas en compte ce genre de cas contrairement à ce qui avait été dit lors de la signature des contrats. Il avait également été dit que les AAPPMA n'avait plus besoin de prendre une assurance de leur côté, ce qui n'est finalement pas le cas. La Fédération va rencontrer Groupama et revoir AXA.

Il est proposé d'envoyer un courrier aux AAPPMA afin de les avertir.

L'animation de Marcenay s'est très bien déroulée, mais l'article paru dans Côte-d'Or Magazine ne parle pas de la Fédération alors que c'est l'entité qui a fait le plus d'effort.

France 3 Bourgogne a diffusé un direct pour l'inauguration de l'APN d'Auxonne.

Le 22 et 23 juillet, la Fédération tiendra un stand à Vitteaux pour la Fête de la Nature et du Chien.

Un article sur Obtrée est paru dans le Bien Public.

Concernant les labels, un problème se pose car l'URBFC souhaite également proposer des labels, ce qui crée un doublon avec l'opération proposée par la FNPF. La Côte-d'Or a d'ores et déjà plusieurs parcours validés pour être labellisés par la FNPF en plus de la Station Pêche. De nouveaux gîtes seront également labellisés Hébergement Pêche, la Côte-d'Or se place ainsi dans les Fédérations proposant le plus d'Hébergements Pêche en France.

L'achat d'un groupe électrogène serait bienvenu car pour le moment, il faut l'emprunter aux autres Fédérations. Des devis seront faits pour connaître les tarifs pour un groupe réversible. En plus d'être utile aux Techniciens, il pourrait aussi assurer le maintien des aérateurs en cas de panne à la Pisciculture.

Un deuxième barnum serait aussi nécessaire car il faut s'organiser entre les animations et les pêches. Il est possible de commander des barnums Génération Pêche auprès de la FNPF qui seraient parfaits pour les animations. Ceux-ci coûtent tout de même assez cher, il faudra donc compter sur les subventions pour les obtenir.

Pour les remorques, des devis ont été faits mais il y a quelques modifications à faire au niveau du capot. La remorque seule coûterait environ 6900€.

Suite à la réunion de l'URBFC:

Il y a de l'avancement au niveau de l'Accord Cadre qui est écrit, il reste maintenant à le faire valider. La date d'ouverture du brochet a été discutée. Il semble que la date imposée du... ai été choisie. Aucune dérogation ne sera malheureusement possible, et il sera impossible de faire une ouverture à une autre date sous peine d'être hors la loi.

2000€ ont été attribués à la Fédération pour la communication dont 1000€ pour soutenir l'opération sur le Tour de France.

Suite à la réunion de la FNPF :

La FNPF a voté une augmentation de 0,40€ sur la carte Fédérale. De même la carte Femme subit une augmentation de 1€ et passe à 33€. Les autres cartes restent au même tarif.

A compter de décembre 2018, la transition pour la vente des cartes exclusivement par internet sera mise en place. En 2019, il ne sera plus possible d'avoir des cartes papier ou des timbres CPMA. 48 départements sont déjà entièrement sous la carte par Internet.

La FNPF a proposée l'ouverture du brochet le dernier samedi d'avril: Date à confirmer.

### **3. Commissions**

#### **Communication:**

Pour le Tour de France, la journée s'est bien déroulée malgré quelques petits problèmes. Il a été difficile de trouver le lieu de rendez-vous le matin, de même les stands étaient initialement placés très loin de l'arrivée et il a fallu faire du forcing pour être mieux placé.

Les stands ont été assez fréquentés mais l'affluence n'a pas été non plus extraordinaire, mais c'était le cas généralement pour cette étape.

Les T-shirts les plus petits, distribués aux enfants, étaient bien trop grands. L'info sera transmise à la FNPF.

Il est aussi souligné que l'opération n'a quasiment rien coûtée à part les repas du midi pour les bénévoles, alors qu'elle récupère des lots pour les AAPPMA et les animations ainsi qu'une subvention de l'URBFC de 1000€.

#### **Garderie :**

A la date du jour 136 PV ont été traités. 9 ont été transmis au tribunal et 2 ont été abandonné faute d'adresse valide pour l'envoi des courriers.

**Infrastructure:**

Des meubles et éléments ont été achetés en déstockage ce qui permet d'aménager le local de Pont-de-Pany à moindre coût.

**Pisciculture :**

Les travaux prévus sur le grossissement aval ont été réalisés début juin.

Le 20 juin les truitelles ont été sorties. Sur 140 000 œufs, 115 711 ont été sortis, et il en reste 115 600 à ce jour.

Les seuils pour les séparations de bassin ont également été réalisés.

Différents devis pour le sablage des bacs de l'écloserie, nécessaire pour les remettre en état sont transmis aux membres du CA. Même si les devis sont assez chers, cela revient tout de même moins cher que de le faire soi-même, ce qui nécessiterait d'acheter tout le matériel nécessaire.

**Neptune :**

Les concours au Neptune coûtent cher à la Fédération. Ils obligent à fermer le plan d'eau durant 2 ou 3 jours à chaque fois ce qui crée environ 1500€ de manque à gagner sur les cartes, plus les alevinages offerts par la Fédération ce qui coûte au total environ 4 025€.

De plus, il est demandé aux participants un droit de pêche, alors que la Fédération ne touche rien sur ces « inscriptions ».

Il est proposé de supprimer ces concours qui ne font aucune publicité à la Fédération et coûtent trop d'argent.

Il est proposé de garder le challenge Didier Gobert qui est organisé par la Fédération, et le challenge Zanotti Moriso organisé par Beaune qui donne une journée de travail au Neptune en le nettoyant en échange.

Une note sera envoyée aux organisateurs habituels pour les avertir des changements.

Il serait intéressant d'employer le garde pêche pour le nettoyage du site. Il faudra étudier les possibilités de contrats pour 24h à 10€ ou 2015€ pour 3 jours.

*Fin de la réunion à 21h00*

Le Président  
Jean Pierre SONVICO



Le Secrétaire Général  
Bernard SIBILLE

